

ARRÊTÉ N°2017-006
PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS
AU CONSEIL DE L'INSTITUT D'ETUDES EUROPEENNES DE L'UNIVERSITE PARIS 8
SCRUTIN DU 25 JANVIER 2017

La présidente de l'Université Paris 8,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les articles D719-1 et suivants du code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'Université Paris 8 ;
- Vu les statuts de l'Institut d'études européennes ;
- Vu l'arrêté n°2016-180 portant convocation des électeurs;

A R R E T E

Article 1 :

Pour les élections au conseil de l'Institut d'études européennes du 25 janvier 2017, il est institué un bureau de vote composé comme suit :

- Anne-Marie Autissier, présidente ;
- Catherine Husson-Theullier, assesseur ;
- Abdelkader Soussou, assesseur ;
- Roberto Zonno, assesseur ;
- Oscar Saulou, assesseur.

Article 2 :

Le directeur de l'Institut et le directeur général des services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 18 janvier 2017

La présidente,

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
pour la Présidente et par délégation
le Directeur Général des Services
François RIOU

